



Industrie Canada  
Bureau du surintendant  
des faillites Canada

Industry Canada  
Office of the Superintendent  
of Bankruptcy Canada

District de : Québec  
N° de division : 02 - Québec  
N° de cour : 200-11-028624-230  
N° de dossier: 43-2954978

Dans l'affaire de la faillite de :

**MILLÉNUM CONSTRUCTION INC.**

Débiteur

**KPMG INC.**

Syndic autorisé en insolvabilité

Administration Ordinaire

---

Date et heure de la faillite :	14 juin 2023, 14:57	Garantie :	0.00\$
Date de nomination du syndic :	14 juin 2023		
Assemblée des créanciers :	29 juin 2023, 14:00 1 (438) 817-2500 ID 206 567 603#, Québec Canada,		
Président :	Syndic		

CERTIFICAT DE NOMINATION - Article 49 de la Loi et Règle 85

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- le débiteur susmentionné a déposé une cession en vertu de l'article 49 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*;
- le syndic susmentionné a dûment été nommé syndic de l'actif du débiteur.

Ledit syndic doit :

- me fournir sans délai une garantie au montant susmentionné;
- envoyer à tous les créanciers, dans les cinq jours qui suivent la date de sa nomination, un avis de la faillite; et
- le cas échéant, convoquer de la manière prescrite une première assemblée des créanciers, qui aura lieu à la date et à l'endroit susmentionnés, ou à telle autre date et tel autre endroit, selon ce que pourra demander plus tard le séquestre officiel.

Date: 15 juin 2023, 16:00

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

1550, D'Estimauville Avenue, Suite 702, Québec Canada, G1J0C4, (877)376-9902

**Canada**